

Discorso del prof. E. Dupréel

---

SUR LES RAPPORTS  
DE LA LOGIQUE ET DE LA SOCIOLOGIE  
OU  
THÉORIE DES IDÉES CONFUSES

---

**Sommaire.** — A). *Les idées communes à plusieurs esprits, c'est-à-dire connues, admises, utilisées par plusieurs individus.* (Par idées on entend ici les affirmations explicites aussi bien que les notions qu'un seul mot désigne). Ex: règles du calcul élémentaire, croyances religieuses, préceptes moraux, concepts juridiques, théories scientifiques. Leur importance en sociologie: elles expriment chacune une loi de la sociologie, car à une manière identique de penser est liée une manière analogue de se comporter. Donc les lois de l'apparition et de la diffusion des idées communes seront parmi les lois générales de la sociologie.

*Problème de la recherche de ces lois.* Double condition de succès et de diffusion d'une idée: 1. utilité pratique, 2. valeur logique (vérité, non contradiction interne).

1. *Valeur logique.* Elle comporte des degrés. Pour que les chances de succès d'une idée dépendent de sa valeur logique, il faut que ceux qui sont dans le cas d'adopter l'idée soient à même d'apprécier cette valeur. Cette appréciation est plus au moins facile selon les cas: selon le degré de *clarté* ou de *confusion* de l'idée. Une définition rigoureuse de la clarté et de la confusion est difficile et n'est pas nécessaire ici. Disons provisoirement: une idée est claire dans la mesure où l'on sait ce qu'elle implique, et où son affirmation correspond à un objet bien déterminé, confuse dans le cas contraire. Exemples d'idées claires: les définitions de la géométrie, le nombre deux, l'idée d'un

objet matériel occupant telle partie de l'espace à tel moment. Exemples d'idées confuses: la divinité, le mérite personnel, « l'homme est libre », les sentiments etc.... Différences et analogies avec les notions correspondantes chez DESCARTES, LEIBNIZ etc.... Clarté et confusion comportent des degrés. La distinction entre idées claires et idées confuses est elle-même une idée confuse, du moins provisoirement, mais utile à la science. Les idées claires sont celles dont la valeur logique s'apprécie aisément. On voit si elles sont vraies ou fausses, contradictoires ou non. C'est le contraire pour les confuses.

B). Les idées ne se répandent pas de la même manière dans les esprits selon qu'elles sont claires ou confuses.

*Lois des idées claires*: Principe: Des deux causes de succès, c'est la valeur logique qui est la plus importante; parcequ'on l'aperçoit. (Elle est nécessaire mais non suffisante: il faut en outre quelque utilité).

Donc, première remarque: les lois de la logique et de la vérité (raison) régissent en partie la matière sociale: elles règlent la diffusion des idées claires. Deuxième remarque: l'utilité pratique des idées résulte parfois de leur grande valeur logique: on y conforme ses intérêts.

*Lois des idées confuses*. Principe: L'utilité pratique est plus importante que la valeur logique. Celle-ci s'aperçoit difficilement: Les idées confuses échappent plus ou moins à la logique.

Remarque: Ceci éclaire non seulement la diffusion des idées confuses, mais encore leur origine, leur élaboration. Les idées confuses sont élaborées par plusieurs esprits, ou par les opérations d'un seul esprit non logiquement reliées les unes aux autres. Le problème de leur propagation coïncide avec celui de leur formation, car elles naissent et se transforment en se propageant.

Pour étudier les idées confuses il ne saurait suffire de les étudier telles qu'elles sont à un moment donné dans un seul esprit, ce qui ne convient que pour les idées claires, et l'on pourra dire que *ce qu'est la logique pour les idées claires, la sociologie l'est pour les idées confuses*. C'est la sociologie qui étudie les synthèses confuses d'éléments de connaissance sous forme de notions confuses, et les liaisons de notions confuses sous forme de jugements et de raisonnements confus. Lois de la propagation et de la formation des idées confuses: Celles-ci sont formées ou adoptées: 1. par hasard, 2. pour des raisons logiques ou que l'on croit telles, 3. pour leur utilité pratique. Le troisième cas est de beaucoup le plus important. Le premier est négligeable, le

second cas se ramène soit au premier cas (cas d'une erreur de raisonnement due au hasard) soit au cas des idées claires (cas où l'on fait sur les notions confuses des raisonnements irréprochables) soit enfin et surtout au troisième cas, (cas où, à la suite de raisonnements confus, on conclut ce que l'on désire conclure).

L'utilité pratique des idées a des formes très variées. Concepts *instruments*. On les adopte par le seul fait qu'on emploie le mot qui les désigne, on les élabore par le fait qu'on leur applique un nom, qu'on les exprime. La vogue des idées confuses dépend du succès qui suit leur emploi. Exemple: Les attributs de Dieu.

En résumé, *expliquer une notion confuse, c'est montrer pour quelles causes on a réuni les éléments dont elle se compose, et comment on a opéré la synthèse de ces éléments (par quelles opérations, logiques et illogiques).*

C). La confusion n'est pas un attribut immuable.

Loi du progrès en clarté des notions confuses: *Lorsque des tendances ou des intérêts opposés sont liés au sens d'une notion confuse, l'activité qui résulte de ce conflit tend à éclaircir la notion.* Exemple: Des procès résulte l'éclaircissement de textes de lois obscurs. Le progrès scientifique est en partie la conséquence de cette loi. Autres lois correspondantes.

Application importante des lois des idées claires et des idées confuses: Prédiction de l'avenir probable des notions courantes.

D). *Méthode de l'étude des idées communes*: Première tâche: savoir si les idées sont vraies, fausses ou bien ni vraies ni fausses.

Premier moyen: comparer les affirmations communes aux données correspondantes des sciences. (Les sciences à ce point de vue sont toutes des sciences auxiliaires de la sociologie).

Deuxième moyen: application des règles de la logique aux affirmations ou notions. Voir si elles sont contradictoires ou non. Les idées fausses, acceptées, sont nécessairement confuses. Il en est de même des idées qui ne sont ni vraies ni fausses et qui sont tenues pour vraies, ou pour fausses. Exemple: le pessimisme.

En résumé: La sociologie évalue le degré de participation de la vie d'une société donnée à la raison, considérée comme l'ensemble des affirmations vraies et des opérations logiques parfaites.

A ce qui précède se rattache le rôle de la déduction comme méthode sociologique.

**E). Conclusion :** La pensée confuse constitue un des objets de la sociologie. La pensée claire est sociologique elle aussi, mais elle peut être étudiée d'un autre point de vue, logique, métaphysique. La pensée claire peut être étudiée abstraction faite de la multiplicité des consciences où elle a son siège, c. à. d. comme si elle était toute dans un seul esprit (point de vue de la logique et de la science). La masse de la pensée confuse ne saurait, sans être dénaturée, être étudiée comme étant le fait d'un seul esprit; ce serait la transformer en pensée claire. Exemple : l'ensemble des attributs de Dieu n'est jamais affirmé par un esprit unique.

Par suite les opérations de la pensée confuse ne correspondent pas toutes à des opérations logiques : opérations sur genres, erreurs, mensonges, oublis, etc., dont certains impliquent plusieurs esprits.

D'autre part la logique y est impliquée dans la mesure : 1.° où de la pensée claire est combinée avec la pensée confuse : 2.° où la pensée confuse est conçue et traitée comme de la pensée claire.

De là les rapports de la logique et de la sociologie : elles sont l'une à l'autre ce que le clair est au confus, ce que la vérité des connaissances est à leur utilisation.

Remarque : Ce qui précède permet de caractériser les tendances pragmatistes. Le pragmatisme vaut pour la pensée confuse, les sentiments, etc. Les croyances confuses s'expliquent par leur rôle pratique, et se propagent par leurs succès.

Défaut du pragmatisme : cette doctrine conçoit toute l'activité spirituelle sur le type de la pensée confuse. D'où négation de l'importance des principes logiques, et effort pour expliquer la pensée claire par la pensée confuse.

Erreur inverse du rationalisme traditionnel et des autres formes d'intellectualisme radical (empirisme) : c'est de concevoir toute l'activité de l'esprit sur le type de la pensée claire, logique, ou du moins de vouloir ramener à des définitions claires un grand nombre de concepts donnés par le sens commun, sans changer leur signification ni leur extension (causalité, finalité, Dieu, liberté, etc.).

Cette double erreur s'explique par l'action des sciences particulières sur la philosophie : Sur le rationalisme classique, influence des mathématiques : les concepts philosophiques sont conçus sur le type unique des concepts mathématiques. Sur l'empirisme, influence successive de la physique qualitative et des sciences de la vie, sciences usant de concepts plus ou moins confus, mais traités comme

clairs. Sur le pragmatisme, influence de problèmes d'ordre social, moral, religieux, esthétique, dont le concepts sont éminemment confus. Influence adjuvante de la philosophie des sciences qui a aperçu de la confusion dans nombre d'idées réputées claires.

*Tâche des philosophes sociologues*: débarrasser la philosophie au sens strict de toute la spéculation traitant comme claires des idées pratiques confuses (idées de la morale, de l'esthétique, de la religion, du droit) et faire entrer cette spéculation dans une science relativement autonome, la sociologie.

Cette science sera une science auxiliaire de la philosophie en ce qu'elle aura à expliquer, concurremment avec la psychologie individuelle, ce qu'il y a de confus dans la pensée, jusque dans les idées les plus métaphysiques telles que les idées de temps, d'espace, de causalité, de finalité, d'activité et de connaissance.

### Discussione sulla relazione del prof. E. Dupréel.

---

**Prof. de Roberty.** — Les idées confuses pullulent dans les sciences commençantes. Elles sont le résultat d'expériences collectives (ou socio-individuelles) insuffisantes, d'analyses superficielles (empirisme). Tels sont les concepts de liberté, de justice, de droit, de devoir, de bien et de mal, de progrès, de solidarité etc. etc. en sociologie. Tels sont aussi tous les concepts sans exception formés par le philosophe chaque fois qu'il assume la tâche du savant spécial, ce qui ne peut avoir lieu que dans le domaine des sciences non constituées encore, actuellement en sociologie, y compris la morale, et en psychologie. Pour transformer en idées claires les idées confuses qui règnent aujourd'hui dans la théorie de la connaissance, (gnoséologie), dans l'éthique, dans l'esthétique et dans la théorie de l'action (pragmalogie) traitées par le philosophe, il faudrait, avant tout, spécialiser ces études, les reprendre provisoirement à la philosophie, les incorporer à la sociologie qui, seule, est capable de former à l'égard de cette suite de phénomènes essentiellement sociaux des hypothèses fructueuses et, puis, de vérifier celles-ci en les confrontant avec les faits cor-